

## Où va la recherche ?



Le plan stratégique France 2030 prévoit des dépenses d'envergure dans le secteur de la recherche et de l'innovation, en se fixant l'objectif de « faire émerger les futurs champions technologiques de demain ». Le budget de la recherche en France représente 2,2% du PIB, en baisse continue depuis 2014, il est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En l'espace de dix ans, la France a perdu six places au classement de la production des publications scientifiques. Identifiée comme l'une des principales carences qui expliquent la perte de vitesse de la France sur la scène scientifique internationale, la recherche est spécialisée dans des domaines dont le dynamisme est faible : l'étude du passé humain, les mathématiques où encore les sciences de l'univers.

Tout en analysant les raisons des performances décevantes, les auteurs de ce numéro s'attachent à entrevoir les conditions d'un retour de la recherche tricolore aux premières places mondiales.

### Dossier

1. La recherche : une spécificité française ? – Valérie Mignon
2. Politique de recherche et avenir de la société – Thierry Damerval
3. Être chercheur aujourd'hui en France – Entretien avec Françoise Barré-Sinoussi
4. La recherche en France : le cas des sciences humaines et sociales – Pierre Glaudes
5. La recherche et le développement en entreprise – Didier Roux
6. La recherche scientifique française face à la concurrence et aux défis sociétaux – Agénor Lahatte, Abdelghani Maddi, Frédérique Sachwald

### Varia

- Politiques publiques** : la dissuasion nucléaire française – Bruno Tertrais  
**En débat** : Faut-il légaliser l'euthanasie – Olivier rey et Véronique Fournier  
**Le point sur** : L'IGPN et son devenir – Mathieu Zagrodzki  
**C'était en... mars 1962** : les lois Auroux – Alain Chatriot

### Cahiers français, une revue des éditions La Documentation française :

La revue *Cahiers français* aborde les grands sujets qui nourrissent le débat public. Illustrés par des infographies et de nombreuses photographies, ses articles courts et ses fiches pratiques permettent de mieux comprendre les questions de société, d'économie et de politique.

**À propos de la DILA** : La direction de l'information légale et administrative (DILA) est une administration centrale placée sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement au sein des services du Premier ministre. Elle exerce les missions de diffusion légale, d'information administrative et d'édition publique et, à ce titre, gère les sites [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr), [service-public.fr](http://service-public.fr), [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr), [boamp.fr](http://boamp.fr) et [bodacc.fr](http://bodacc.fr), [journal-officiel.gouv.fr](http://journal-officiel.gouv.fr). Elle est également un éditeur public avec la marque La Documentation

française et propose à ses partenaires publics des prestations d'édition et d'impression, avec son activité d'imprimerie.  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

**Contact Presse :** Tél. 01 40 15 70 42 - [dircom@dila.gouv.fr](mailto:dircom@dila.gouv.fr)

Nos publications sur [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) et sur les réseaux sociaux.